

plan territorial, muséographique et pédagogique sont multiples : dépollution des espaces imprégnés de produits toxiques laissés par l'armée soviétique, création d'une grande exposition permanente et d'expositions annexes évoquant également les bourreaux et responsables SS, et surtout aménagements d'espaces fonctionnels tels que bibliothèque, centre d'archives, photothèque, médiathèque, salle de réunion polyvalente. Enfin rien n'est décidé encore en ce qui concerne la mémoire du site d'Uckermarks, ancien camp de rééducation de filles, devenu sur la fin, camp de mise à mort des détenues malades et jugées inaptes au travail.

Il reste à espérer que le financement de ces projets pourra suivre sans remise en cause par d'autres priorités. ●



© FMD

Le Bunker, vue intérieur en jan 2010 .

## La mémoire du camp de Oranienburg-Sachsenhausen

**L**e complexe Oranienburg-Sachsenhausen fut libéré par l'Armée soviétique les 22 et 23 avril 1945. Quelque 3 000 détenus malades et moribonds demeuraient au camp principal, trop faibles pour être évacués avec les 30 000 autres, lancés dans des « marches de la mort » sur ordre du commandant du camp.

Peu après la libération, les services secrets soviétiques (NKVD) transformèrent le camp 7 de Weesow en camp spécial d'internement où furent enfermés d'anciens fonctionnaires du régime nazi, des membres de la Wehrmacht, condamnés par les tribunaux militaires soviétiques, des membres de la Werwolf, et des « indésirables politiques », jugés dangereux par le nouveau pouvoir, engagé dans une politique « d'hygiène sociale ».

Entre 1945 et 1950, près de 60 000 personnes furent internées dans cette partie du camp, dont environ 12 000 périrent de sous-alimentation ou de maladies.

À la fermeture du camp spécial, le site fut remis d'abord à la Police du peuple de la RDA avant d'être confié en 1956 à l'Armée Nationale du Peuple. La plupart des baraquas en bois existaient encore.

Puis le camp fut utilisé comme camp d'entraînement militaire et les baraquas furent soit démolies par décision du commandement, soit victimes d'actes de vandalisme d'une population à la recherche de bois. Entre 1952 et 1953, la Police de RDA dynamita la station Z et les installations du crématoire, pour aménager une tranchée de tir englobant l'ancienne tranchée où les SS procédaient aux exécutions.



© FMD

La « Tour des nations » sur l'ancienne place d'appel de Sachsenhausen.

En 1957 commença à germer l'idée de faire ici un lieu de mémoire. Toutefois, la sauvegarde du site n'était pas encore à l'ordre du jour, seul comptant le message à véhiculer.

Sauvegarde des bâtiments authentiques et conservation du site furent beaucoup plus l'affaire des anciens déportés et détenus eux-mêmes, que celle de l'État. Nul ne sait encore de qui émanea l'ordre donné à la Volkspolizei de détruire une grande partie des bâtiments du camp, dont le crématoire<sup>4</sup>. Le gouvernement de la RDA entendait seulement donner la priorité au mode commémoratif, privilégiant la célébration de la victoire de l'antifascisme sur le fascisme. Il fit ériger un obélisque de 40 mètres de haut, sur lequel figurent 18 triangles Rouges, censés évoquer les différentes nationalités présentes au camp (en réalité en nombre bien supérieur) apparaissent comme la symbolique centrale du monument. Il fut appelé « Tour des nations ». Sur l'avant du monument, situé dans l'axe du porche de l'entrée principale, une statuaire représente des soldats soviétiques libérant des détenus.

4 - Malgré l'opposition de Karl Shirdewan, ancien membre du Politbüro et ancien détenu de Sachsenhausen.



L'entrée du camp de Sachsenhausen (janvier 2010) vue de l'Appelplatz.



Le siège de la direction de la Gedenkstätte installée dans l'ancien bâtiment en T de l'état-major de l'IKL (Inspection des camps de concentration).

L'inauguration eut lieu en avril 1961 en présence d'environ 200 000 personnes et le monument reçut l'appellation officielle de « Mémorial national de Sachsenhausen », qu'il conserva jusqu'en 1990. À partir de 1990, une nouvelle administration du Mémorial et un Comité international virent le jour, tandis que le gouvernement du Land de Brandebourg prit la suite du ministère de la Culture de l'ex-RDA. La nouvelle équipe dressa un bilan peu brillant de l'état des mémoriaux et des sites situés dans le Land, c'est-à-dire les camps de Sachsenhausen et Ravensbrück, et les prisons de la Gestapo. Ce constat faisait apparaître notamment l'existence d'expositions surannées, un grave déficit en matière de recherche historique et un délabrement dangereux des édifices. De gros investissements étaient nécessaires pour y remédier. Simultanément la vocation pédagogique du Mémorial exigeait une transformation profonde, privilégiant les visites commentées, les recherches historiques et archivistiques, la réalisation d'expositions permanentes ou tempora-

raires, les grandes commémorations orchestrées du passé n'étant plus à l'ordre du jour. Des crédits importants furent consacrés plusieurs années de suite à ce vaste programme.

Une Commission d'experts, réunie sous l'égide du ministère de la Culture formula plusieurs propositions en 1992 : tout d'abord la création d'une fondation de droit public, recevant le label « d'utilité publique », qui déboucha en 1993 sur la création de la Fondation des Mémoriaux Brandebourgeois, incluant les mémoriaux de Sachsenhausen, avec son annexe-musée de la marche de la mort au Bois de Below, le mémorial de Ravensbrück, et le centre de documentation de Brandenburg an der Havel, ancienne prison de la Gestapo.

Cette Fondation est actuellement financée à part égale par le budget fédéral et celui du Land. Le titre de Mémorial national lui fut ôté au profit de celui de « Musée Mémorial de Sachsenhausen », regroupant un ensemble de musées interactifs. Une exposition itinérante, consacrée à la Fondation et aux différents organes qu'elle englobe, circule en Europe et a été présentée au Parlement européen, à Bruxelles, en 2003. Elle circule actuellement dans plusieurs villes d'Europe. De même une exposition est consacrée à des figures de la déportation de Sachsenhausen et Ravensbrück qui firent par la suite une carrière politique en Europe. Cette exposition fut présentée en novembre 2009 à Buenos Aires en Argentine.

Au total plus de trois millions de visiteurs ont fréquenté les mémoriaux de la Fondation de Brandebourg et son centre de documentation de Havel, entre 1993 et 2003.

Le programme d'assainissement et de rénovation des lieux comporte encore quatre grands projets à venir :

— l'aménagement d'un centre d'accueil et d'information dans le local de l'ancienne armurerie des SS (*Waffenmasterei*), située dans l'ancienne Kommandantur du camp,



En direction du porche d'entrée principal, le tracé de l'ancien mur de clôture du camp est symbolisé par des tronçons de béton.

— les vestiges de la *Station Z* ancien complexe de mise à mort et son crématoire devenus lieux commémoratifs actuels du Mémorial,  
— l'ancien espace industriel (*Industriehof*), intégré au Mémorial et l'emplacement des fosses remplies de cendres humaines, identifiées en 1990, lieu d'hommage aux victimes,

— l'aménagement intérieur de la zone triangulaire formant l'ancien camp de détention, encore en attente de financements complémentaires.

En outre le Mémorial dispose désormais d'un centre d'archives protégé, au sein duquel il a réussi à regrouper des copies (environ 50 000 pages) de documents qui se trouvaient dans les archives spéciales à Moscou.

Aujourd'hui le Mémorial se veut un lieu de rencontre et d'échange tout autant qu'un lieu de souvenir. Il met à la disposition de ses visiteurs des informations sur ce qui s'est passé dans le camp, (13 expositions permanentes ou temporaires) des films (*Sachsenhausen, camp de la mort 1946* ou sur le *Procès de Pankow*).

L'ex villa de l'Inspecteur des Camps de Concentration, le général SS Theodor Eicke est transformée depuis 2006, en auberge de jeunesse destinée à faciliter l'organisation de séjours de groupes de jeunes et à les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

La Fondation des Mémoriaux de Brandebourg comporte un Comité de direction, en charge de l'élaboration des budgets et de la mise à exécution des décisions prises par le Conseil de délibération, haute instance de 7 membres, qui détermine les grandes lignes des projets d'agrandissement ou d'aménagement. Une commission d'experts émet des avis en matière de recherche scientifique. Enfin dans la mesure

où il est important d'intégrer le point de vue des victimes dans le travail de fond des mémoriaux, une commission consultative a été créée, composée de représentants d'associations de détenus et victimes et s'est scindée en deux comités œuvrant aux périodes d'avant 1945 et d'après 1945.

Le Comité International créé en 1964 et le Comité consultatif ou *Beirat* ont accompagné la Direction du Mémorial dans toutes les décisions concernant le développement de ce dernier.

Après la réunification, le gouvernement allemand a reconnu le caractère historique du site en y incluant les bâtiments nouveaux construits par la RDA. Il lui fallut définir des priorités dans les travaux de réaménagement et choisir entre ce qui paraissait relever de l'interprétation de source d'origine, et les symboles postérieurs. Par ailleurs le Mémorial prend une signification de plus en plus diversifiée selon les catégories de victimes, celles du génocide des Juifs par exemple, ayant souhaité des lieux de commémoration séparés.

Pour l'avenir, il se révèle que l'attente des visiteurs évolue avec le renouvellement des générations et selon leur milieu social et culturel d'origine.

Préparation des visiteurs en amont et accompagnement pédagogique pendant leur venue sont deux démarches absolument incontournables que le Mémorial a de plus en plus de mal à assumer faute de personnels en nombre suffisant. À titre d'exemple les groupes de visiteurs représentent environ 40 000 personnes dans l'année, pour un encadrement pédagogique prévu seulement pour 1500.

On ne peut donc que s'inquiéter des gels budgétaires qui se profilent. ●

**Aujourd'hui  
le Mémorial  
se veut un lieu  
de rencontre  
et d'échange  
tout autant  
qu'un lieu  
de souvenir**

## La mémoire du camp de Neuengamme

**A**

la fin de la guerre, sous la pression des armées alliées, à la demande expresse des responsables nazis de Hambourg, le commandant de Neuengamme, Max Pauly, fit vider et nettoyer le camp afin d'effacer toute trace de crimes et d'occupation concentrationnaire.

Le 5 mai 1945, les Anglais entrèrent dans un camp vide. Le camp de Neuengamme ne fut donc jamais « libéré ». Aucune photo ne fut prise pour témoigner qu'un camp de concentration eut existé en ce lieu. La méconnaissance du nom de Neuengamme en est sans doute, aujourd'hui encore, la conséquence.

De la libération à août 1948, le camp de

Neuengamme fut utilisé par les autorités britanniques comme camp d'internement des membres de la SS, des fonctionnaires du NSDAP, de personnels de la Wehrmacht, et du régime nazi en général. Le procès des responsables se déroula de mars à mai 1946, au Curio-Haus de Hambourg. Le commandant Max Pauly, son adjoint Thumann, chef du camp des détenus, le médecin SS Trzebinski et plusieurs de leurs complices furent condamnés à mort et exécutés. L'encadrement de quelques *Kommandos* fut également jugé à Hambourg, mais les rigueurs de la justice s'estompant rapidement, nombre de SS et leurs complices, pourtant criminels avérés, échappèrent finalement à tout châtiment.

En septembre 1948, les autorités britanniques remirent l'ancien camp de concentration à la Ville libre et hanséatique de Hambourg qui décida d'y aménager un pénitencier « modèle ».



© Gedenkstätte KZ-Neuengamme



Photo de la briqueterie du temps où elle était louée à des entreprises locales.

Mémorial-obélisque symbolisant la cheminée du crématoire sur le camp Neuengamme.

**Le 10 décembre 1950, à l'exception des deux anciens bâtiments construits en dur et des casernes SS, plus rien ne rappelait l'existence de la présence concentrationnaire. La Place d'appel, elle-même, avait disparu.**

Les baraqués en bois furent détruits en 1949, et l'ensemble de bâtiments cellulaires de la prison JV XII fut construit à leur emplacement. Lorsque la prison fut inaugurée, le 10 décembre 1950, à l'exception des deux anciens bâtiments construits en dur et des casernes SS, plus rien ne rappelait l'existence de la présence concentrationnaire. La place d'appel, elle-même, avait disparu.

La briqueterie fut louée à diverses entreprises, la Metallwerke servit d'atelier pour les personnes emprisonnées.

En 1949, un Mémorial pour les victimes des persécutions nazies fut élevé dans le cimetière d'Ohlsdorf, à Hambourg, hors de l'emprise du camp. Il comportait des urnes contenant des cendres et de la terre provenant de divers lieux de déportation, mais ne donnait pas satisfaction aux anciens déportés qui voulaient un monument sur le site même du camp.

Finalement, la Ville de Hambourg inaugura, en octobre 1953, une stèle commémorative dédiée « aux victimes de 1938-1945 », dans l'ancien potager des SS. Toutes les victimes étant confondues et rien ne signalant qu'un camp de concentration eût existé sur ces lieux, le mécontentement fut général. De surcroît aucune association de survivants n'avait été invitée.

Réunis à Bruxelles en mai 1958, les représentants des différentes associations nationales venus de 6 pays, décidèrent alors de se regrouper au sein d'une amicale internationale (AIN) bien décidés à faire entendre leur voix. En 1960, lors d'un pèlerinage international, un petit groupe de déportés et des familles, affrontant les forces de l'ordre, força les barbelés pour se recueillir sur les restes sacrés des crématoires aux cris de « nous

sommes ici chez nous ». Ils réclamèrent qu'un mémorial digne de ce nom soit érigé sur le site du camp et que soit préservé l'emplacement de l'ancien crématoire où restaient les cendres de leurs camarades disparus. Une pierre gravée fut déposée à côté de la stèle.

La Ville de Hambourg finança et fit ériger en 1965, à proximité de la première stèle, un Mémorial grandiose comportant un obélisque de 27 mètres de haut, symbolisant la cheminée des crématoires, auquel on accède par une allée carrelée, bordée de dalles portant l'inscription de toutes les nations représentées à Neuengamme. Sur l'obélisque est reportée l'inscription *Euer Leiden, euer Kampf und euer Tod sollen nichtvergebens sein* (Votre souffrance, votre combat et votre mort n'auront pas été vains). La première pierre fut posée solennellement le 4 décembre 1964 et l'inauguration eut lieu le 7 novembre 1965 en présence de 1 800 déportés venus de toute l'Europe, dont 700 de France.

Une sculpture monumentale de Françoise Salmon, ancienne déportée française à Auschwitz puis Ravensbrück, intitulée *Le déporté agonisant*, offerte par l'Amicale française, fut placée à proximité de l'obélisque.

En 1969, malgré les protestations de l'AIN, la construction d'une seconde prison fut entreprise. En 1979, le Sénat et le Parlement de la Ville de Hambourg décidèrent la construction d'un centre de documentation destiné, sur place, à informer sur les crimes commis par le régime national-socialiste. En février 1984, la briqueterie et l'ancien emplacement du camp furent enfin classés. Entre 1985 et 1991, des travaux de restauration furent entrepris dans la briqueterie et le Sénat de

Hambourg décida de transférer ailleurs le centre de détention JVXII en activité.

Le hall principal de la briqueterie rénovée accueille désormais des expositions, des concerts, des conférences, des colloques ainsi que les cérémonies du souvenir. Une exposition permanente est installée dans une partie des anciens bâtiments de la *Metallwerke* de Neuengamme.

Depuis sa création, l'Amicale Internationale de Neuengamme (AIN) a effectué démarche sur démarche pour obtenir la démolition des prisons construites sur le camp, la réhabilitation totale des 60 hectares et la création d'un grand musée de la Déportation du nord de l'Allemagne sur les 41 000 m<sup>2</sup> de bâtiments d'origine existant encore.

En 1992, une commission d'experts mandatée par le Sénat, à laquelle participait l'AIN, a élaboré un programme, soumis ensuite à la ratification du Parlement du Land. Au mois de septembre 2001, le financement du programme, partagé entre la Ville et l'État fédéral, permettait d'envisager pour 2002, le transfert de la prison Vierlande XII vers un nouveau site, à Billwerder.

Les résultats des élections de septembre 2001 remirent tout en question. Les nouveaux responsables politiques saisirent tous les prétextes pour ne plus démolir la prison JVXII. Avec le concours de plusieurs associations hambourgeoises, le soutien de la presse et de la télévision locales et l'approbation d'une majorité de la population, l'AIN intervint alors avec détermination et engagea de difficiles négociations avec le nouveau gouvernement hambourgeois, au terme desquelles le programme antérieur fut remis en vigueur et amélioré. Un jury de concours du projet de muséographie fut réuni le 1<sup>er</sup> juillet 2002. Le ministre de la Culture chargea une nouvelle commission, à laquelle participait l'AIN, de superviser la mise en place et le contenu de la future exposition. Une planification des travaux de restructuration et rénovation du site fut arrêtée.

En 2003, la prison JVXII fut enfin évacuée puis démolie, et en Septembre eut lieu sur le camp une cérémonie internationale, initiée par l'AIN, pour marquer le passage du camp de la tutelle du ministère de la justice à celle du ministère de la culture.

En mai 2005 les aménagements définitifs et l'Exposition permanente étaient inaugurés à leur tour. L'ensemble a représenté un investissement à hauteur 2 900 000 euros, inscrit aux budgets respectifs du gouvernement fédéral allemand et du Sénat de Hambourg.

Le 19 mai 2007, une exposition sur l'histoire du site fut inaugurée par la ministre de la Culture, le ministre de la Justice et le président de l'AIN. Une ancienne glaciérie fut reconstituée.

Le site du Camp est aujourd'hui visible dans toute son étendue et consacré à la réflexion, à l'étude et au souvenir de ce qu'il fut sous le nazisme.

Quelque cent sites commémoratifs et dix-sept expositions récentes entretiennent le souvenir des



Le déporté agonisant, œuvre de Françoise Salmon.

© Amicale de Neuengamme



Démolition de la prison construite sur l'emprise de l'ancien camp de Neuengamme.

© Gedenkstätte KZ-Neuengamme

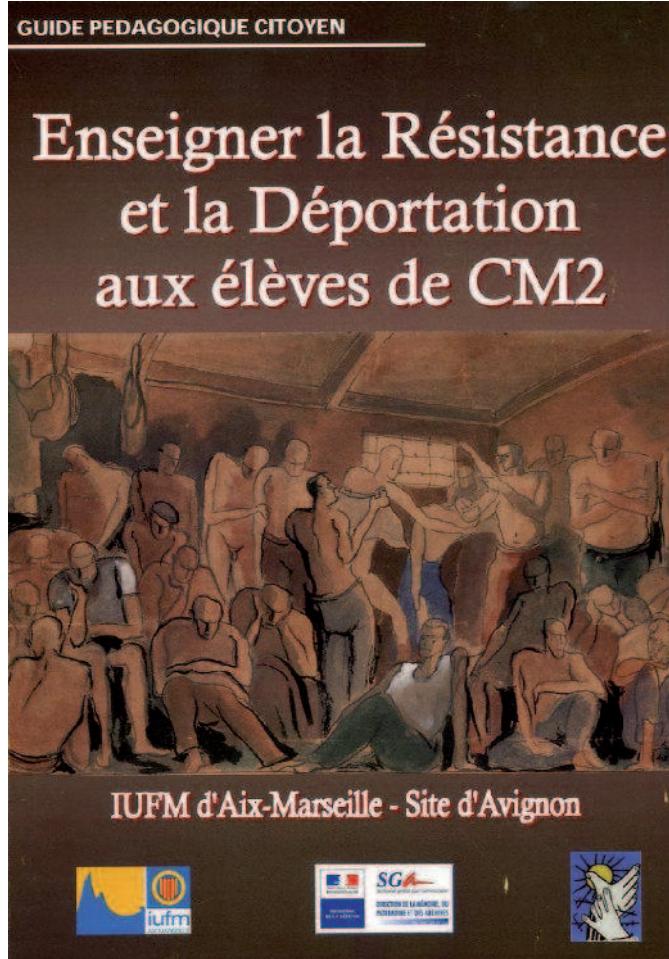
*Kommandos extérieurs* et des lieux de mémoire des évacuations finales. Les traces de vingt-huit *Kommandos* restent encore à identifier. Mais tous les efforts constatés traduisent bien la volonté commune de l'Allemagne, des associations de déportés et des responsables locaux, de faire vivre une mémoire dont la préservation reste l'un des garants de la civilisation européenne. ●

Dossier collectif réalisé sous la direction de Jean Luc Bellanger et Yves Lescure, avec la participation des Amicales de Neuengamme, Ravensbrück, Sachsenhausen et avec l'aide des Gedenkstätte (mémoriaux) allemands de ces camps

*Nota : La suite de ce dossier sera présentée dans le prochain numéro de Mémoire Vivante (n° 65, juin 2010).*

# Enseigner la Résistance et la Déportation aux élèves de CM2

Fruit du travail commun de cinquante élèves de l'IUFM d'Avignon avec leur professeur d'Histoire, Madame Jany Volpi, de la délégation départementale du Vaucluse des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et tout particulièrement de Monsieur Gérard Perrin, ancien principal de collège, qui en est l'initiateur et le concepteur et de l'adjoint Mémoire de l'ODAC du Vaucluse, Monsieur Olivier Locquegnies, cofinancé par le ministère de la Défense (SGA/DMPA), la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et la délégation du Vaucluse de l'Association Amis de la Fondation, le guide pédagogique citoyen pour l'enseignement de la Résistance et de la Déportation, destiné aux enseignants du CM2 vient de paraître.



Ce guide peut être acquis en passant commande auprès de : Fondation pour la mémoire de la Déportation  
30 boulevard des Invalides 75007 PARIS

#### Selon les modalités suivantes :

Guide ( brochure + clé USB ) + DVD « Mémoires de la Déportation » réalisé par la Fondation seul : **50 €**

Guide (version brochure papier) et DVD « Mémoires de la Déportation » réalisé par la Fondation : **38 €**

Guide (version clé USB) et DVD Fondation : **30 €**

Guide version papier seul : **25 €**

Toute commande bénéficie en outre d'un an d'abonnement gratuit à la revue Mémoire Vivante de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

**Règlement par chèque joint à l'ordre de Fondation pour la mémoire de la Déportation ou par bon de commande avec demande de facture et règlement par mandat administratif**

Commande à découper : Nom ou raison sociale : .....  
 Adresse d'envoi de la commande .....  
 Nom du destinataire ou raison sociale .....  
 Adresse (rue et n°) .....  
 Code Postal ..... Ville .....

Nature de la commande	Nombre d'exemplaires	Prix total
Pack 1/ coût à l'unité 50 €		
Pack 2/ coût à l'unité 38 €		
Pack 3/ coût à l'unité 30 €		
Pack 4/ coût à l'unité 25 €		
Frais de port 4 € par pack		
Total de la commande		

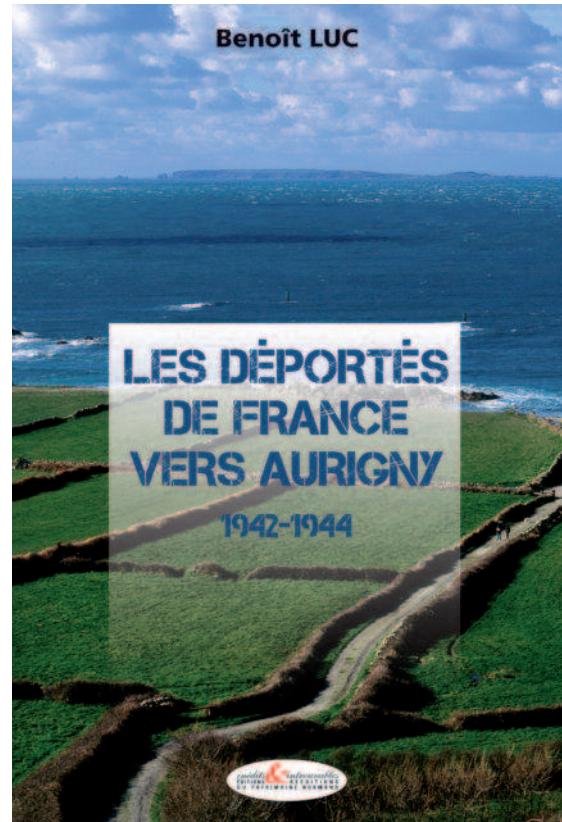
# Les déportés de France vers Aurigny 1942-1944

Le 2 juillet 1940, les forces allemandes posent le pied sur l'île d'Aurigny, l'île anglo-normande la plus au nord de l'archipel, d'une superficie d'environ six kilomètres sur quatre. Après la campagne de France et la prise de Jersey et Guernesey, les Allemands ont la surprise de trouver une île déserte par ses habitants. Rapidement, elle devient un symbole de la propagande nazie pour Hitler qui peut ainsi avancer qu'il a déjà le pied en terre britannique. Après l'échec de la Bataille d'Angleterre, l'île est incluse dans le processus de protection des côtes, connu plus tard sous l'appellation de « mur de l'atlantique ». Une main d'oeuvre importante doit être mobilisée pour oeuvrer à la réussite de l'édition des fortifications. Au départ concentrée sur une population raflée sur le front de l'est pendant l'hiver 1941-1942, l'île diversifie la provenance de ces déportés en incluant des hommes arrêtés en France. Des républicains espagnols arrêtés parfois dès 1939 sous la IIIème République, des résistants bas-normands appréhendés en mai 1944, des étrangers raflés à Marseille en janvier 1943 mais aussi et surtout des Juifs, à la base « non déportables » car « conjoints d'aryennes », arrêtés pour la majorité dans les premières rafles d'israélites opérées dans la capitale au cours de l'année 1941.

A l'hiver 1943, le nombre maximum des déportés présents est estimé à environ 5 000. 855 hommes qui viennent de France sont recensés, dont près de 600 de religion juive. Ils sont détenus dans le camp n°2, celui de Norderney, d'une île qui en compte quatre. Sur place, des détachements SS surveillent les camps pendant que les travaux s'effectuent sous le contrôle de l'Organisation Todt. Les déportés sont évacués pour les derniers à la fin du mois de juin 1944 et retrouvent la liberté avant la fin de l'été.

Comment ces hommes aux provenances si différentes se retrouvent sur ce petit bout de terre au large des côtes françaises ? Quelles sont les conditions de vie dans le camp de Norderney ?

A travers cet ouvrage Benoît Luc nous fait aussi comprendre pourquoi cet épisode de l'histoire anglo-normand est souvent occulté, parfois oublié.



Avec le concours de



Prix public : 25 € TTC • Souscription : 20 € TTC jusqu'au 30 avril 2010 • Parution : 8 mai 2010  
EDITIONS EUROCIBLES – B.P 3 – 50570 MARIGNY – Tél. 02.33.55.00.00

Nom . . . . . Prénom . . . . .

Adresse . . . . .

Code Postal . . . . . Ville . . . . .

Je souscris exemplaire(s) du livre de Benoît LUC : LES DÉPORTÉS DE FRANCE VERS AURIGNY 42-44 au prix de 20 € T.T.C. au lieu de 25 € T.T.C. (prix public à partir de mai 2010).

Je souhaite recevoir également La Résistance dans la Manche (23 € T.T.C.) - L'affaire Jurczyszyn (23 € T.T.C.)

Je le(s) retirerai à la présentation officielle qui aura lieu le samedi 8 mai à Beaumont-Hague (Manche) et pour laquelle je recevrai une invitation personnelle.

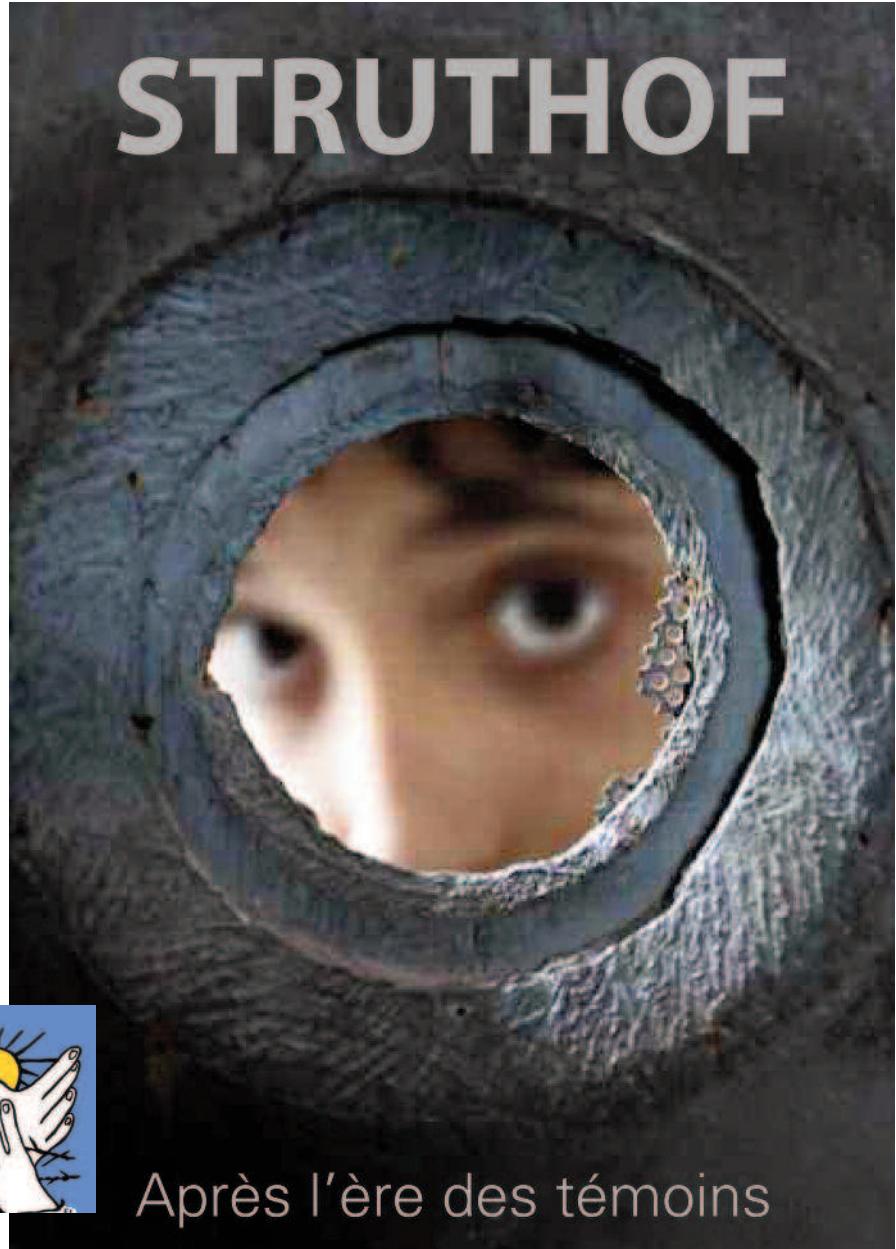
Je souhaite le(s) recevoir à l'adresse ci-dessus (ajouter 4 € de frais de port).

Je souhaite recevoir votre catalogue

Ci-joint un chèque de ..... € correspondant à ma commande (votre chèque ne sera débité qu'à la date de parution).

# Struthof : Après l'ère des témoins

Ce livret sur le camp de concentration du Struthof est original à plusieurs titres : Des photos d'archive, mises en perspective avec des photos contemporaines permettant de voir et de comprendre ce qui s'est réellement passé dans ce lieu, dès son ouverture en 1941 et jusqu'à aujourd'hui. Des dessins faits par des déportés, pendant leur détention et aussitôt après leur libération ; ces dessins, par leur force émotionnelle, rendent compte d'une façon tout aussi véritable des souffrances subies par les milliers d'hommes qui ont séjourné là. Les témoignages rapportés ici par écrit soulignent page après page l'authenticité de ces documents, et font entendre la présence permanente de la mort dans l'intimité de la vie de chaque jour. Grâce à ce livret où rien n'est présenté au hasard, les élèves pourront, retrouver les liens visibles ou cachés entre le présent qu'ils observent et le passé qui se révèle à eux peu à peu. En apprenant à questionner ce lieu, ils pourront recoller quelques morceaux de sa mémoire. Comprendre « ce qui s'est réellement passé ». Entrer dans la « culture de la mémoire », celle qui ouvre l'esprit vers les 360° de l'intelligence.



BON DE COMMANDE à envoyer à AFMD DT Isère, maison des associations, 6 rue Berthe de Boissieux boîte 69 38000 GRENOBLE.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Je commande ..... livre(s) « Struthof après l'ère des témoins » au prix de 10 € l'unité,  
frais de port en sus. Je joins mon chèque libellé à l'ordre de AFMD ISÈRE

Mémoire Vivante - Trimestriel édité par la Fondation pour la mémoire de la Déportation - A. S. B. L. reconnu d'utilité publique (décret du 17 octobre 1990)  
Placée sous le haut patronage de M. le Président de la République - SIRET 380 616 433 00047 APE 913 - C. C. P. 19. 500 23 W Paris - 30, boulevard des Invalides - 75 007 PARIS  
Tél. : 01 47 05 81 50 - Télécopie : 01 47 05 89 50 - internet : <http://www.fmd.asso.fr> - Email : [contacsctfmd@fmd.asso.fr](mailto:contacsctfmd@fmd.asso.fr)  
Ce numéro a été réalisé par les ÉDITIONS TIRESIAS, 21, rue Letort - 75 018 Paris, maquette, création, mise en page par Patrick Puech-Wilhem  
sous la direction artistique de Michel Reynaud - Impression : bialec Nancy 54 001. - N° 64 mars 2010 - Dépôt légal : mars 2010  
Directeur de la publication Marie-José Chombart de Lauwe - Directeur de la rédaction Jean-Luc Bellanger - Rédacteur en chef Yves Lescure  
Commission paritaire N° 0713 G 88240 - ISSN 1253-7535